

Juin 2010

Numéro de l'é

*Bulletin de nouvelles de l'Association
canadienne
des paraplégiques (Manitoba) Inc.*

Dans ce numéro

Récréation et loisirs

La voiturette de golf adaptée

Rick Hansen - Rouler vers demain

Hockey sur luge

Curling en fauteuil roulant

*La « Journée à la plage » de l'entreprise Canadian
Health Care Products*

Également dans ce numéro :

~ Le Ten Ten Sinclair - Inclusion et design universel

~ Mitch L'Heureux - La protection des récoltes

~ Gary Magorel prend sa retraite

NOUVELLES DE LA MANITOBA PARAPLEGIA FOUNDATION INC. (MPF)

Les fonds de la MPF sont consacrés à quatre secteurs principaux qui ne sont pas subventionnés par d'autres sources de financement au Manitoba :

les projets spéciaux, les essais de produits, la recherche et l'aide directe aux personnes médullolésées qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour se procurer les appareils ou les services dont elles ont besoin. Toute demande d'aide directe doit être soumise à l'ACP. La personne qui en fait la demande doit fournir des précisions sur sa situation financière, expliquer pourquoi il lui est impossible de couvrir la dépense envisagée dans le cadre de son budget, et indiquer toute autre source potentielle de revenu, y compris les contributions de membres de sa famille.

L'ACP remercie la MPF de son soutien continu à l'amélioration de la qualité de vie des personnes médullolésées.

Membres du conseil d'administration de la MPF

Doug Finkbeiner, c.r. (président), Arthur Braid, c.r. (vice-président),
James Richardson Jr. (trésorier), D^{re} Lindsay Nicolle, Ernie Hasiuk,
John Wallis

La MPF a approuvé plusieurs demandes d'aide financière au cours des derniers mois. En voici les point saillants :

En octobre 2009 :

- ~ Des fonds ont été versés à un membre de l'Association canadienne des paraplégiques pour l'achat d'un coussin fabriqué sur mesure et destiné à soulager une plaie de pression. Ce coussin lui offrira en outre la stabilité et le soutien nécessaires pour prévenir une détérioration supplémentaire de sa posture, lui permettant ainsi de demeurer actif et de participer à la vie de sa jeune famille.
- ~ Des fonds ont été accordés à l'organisme *Manitoba Adaptive Golf Cart Initiative Coalition* (MAGIC) pour l'achat d'une remorque devant servir au transport d'une voiturette de golf adaptée vers divers clubs de golf, afin de promouvoir la pratique inclusive du golf par les personnes handicapées. Cette initiative aidera MAGIC à atteindre son objectif de sensibiliser aux activités sportives et récréatives les personnes qui se retrouvent aux prises avec un handicap par suite d'une maladie ou d'une blessure.

En novembre 2009 :

- ~ Des fonds ont été avancés à un membre de l'ACP pour l'achat d'un casque d'écoute dont le logiciel fait interface avec le matériel informatique utilisé dans le cadre d'un programme d'études au collège Red River. Ce logiciel lui permet de compenser ses problèmes d'apprentissage et d'optimiser ses chances de réussite scolaire.

L'adresse du site Web de la MPF est www.cpamanitoba.ca/mpf. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande d'aide financière en le téléchargeant du site Web ou en communiquant avec le bureau de l'ACP.

Prévention des plaies de pression : formation et information **des intéressés (STEP-UP)**

Le programme pilote STEP-UP a été lancé à l'intention des résidents de Winnipeg ayant subi un traumatisme médullaire et obtenu leur congé de l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé entre 2007 et 2009. Ce programme de prévention des plaies de pression a considérablement amélioré la sensibilisation des membres de l'ACP à cet égard.

À titre de coordonnateur et de formateur en santé de STEP-UP, j'ai communiqué avec tous les participants admissibles peu après leur sortie de l'hôpital afin de leur expliquer le projet volontaire et de les rencontrer à leur domicile. Au cours des visites initiales, ils ont été soumis à quatre essais de base et ont reçu un manuel sur la prévention des plaies de pression.

Les visites initiales ont été suivies de visites hebdomadaires visant à promouvoir de saines habitudes de vie, à renforcer les procédés appropriés de soin des plaies et à revoir des éléments du manuel de formation. Les essais de base ont été repris trois mois après le début du projet et à la fin de celui-ci.

Afin de mesurer l'efficacité du projet STEP-UP, les participants ont été jumelés en fonction de leur âge, de leur sexe et du niveau de leur blessure à des non-participants ayant subi leur traumatisme à la même époque. Les participants n'ont signalé aucune plaie de pression, tandis que leur incidence a été de 35 % chez les non-participants.

Ce projet individualisé a fait ressortir l'importance de donner aux personnes ayant subi un traumatisme médullaire la capacité de développer des habiletés leur permettant de bien gérer leur santé, afin d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être en général. Il a atteint son objectif et a considérablement réduit le risque de détérioration de l'épiderme entraînant des plaies de pression et de coûteuses opérations.

Visons le maximum

L'inclusion et le design universel

À titre d'organisme préconisant la vie autonome, le Ten Ten Sinclair Housing Inc. (Ten Ten) estime que, pour avoir les meilleures chances de réussir dans sa collectivité, une personne handicapée doit pouvoir compter à la fois sur un environnement physique accueillant et sur un programme de services qui répond à ses besoins particuliers. Il faut toutefois reconnaître qu'il s'agit simplement de conditions préalables à la réussite, et non d'une garantie. Il appartient à chacun de réussir sa vie.

Cela dit, le domicile constitue peut-être l'élément le plus important du milieu bâti souhaité. Après tout, au Manitoba, nous passons beaucoup de temps à l'intérieur. (En janvier au Manitoba, on débat de la question du réchauffement climatique intérieur.) L'intégration, ou si vous préférez l'inclusion, a toujours été pour nous une valeur tout aussi importante. Le respect de la valeur d'inclusion dans le design universel est un dilemme constant dans l'aménagement de logements. Ainsi, dans le cadre de son dernier projet domiciliaire – Place Bertrand – Ten Ten a essayé d'équilibrer ces intérêts parfois conflictuels. Soulignons en passant que Place Bertrand est un ensemble résidentiel de vingt bungalows attachés, situé à Saint-Boniface et ouvert au printemps 2009, qui offre un accès maximal aux fauteuils roulants dans toutes les maisons, les rendant ainsi plus inclusives pour tous. À l'image du reste de la collectivité et en accord avec nos valeurs d'intégration, soulignons que les personnes qui habitent à Place Bertrand ne sont pas toutes handicapées.

Pour revenir à la question des intérêts conflictuels dans la conception domiciliaire, des membres de Ten Ten se sont penchés sur cette question avec quelques résidents de Place Bertrand. Étant donné que nous travaillons en partenariat dans un autre complexe de logements accessibles, nous voulions avoir une meilleure idée de nos bons coups, et de nos moins bons coups, à Place Bertrand. Rappelons que

notre conception du design allie non seulement les disciplines cruciales de la consultation en architecture et en design d'intérieur, mais également les expériences vécues par nos locataires, à savoir des personnes handicapées qui vivent tous les jours avec les conséquences de l'aménagement. Nous nous sommes donc réunis pour prendre le café avec un groupe de six ménages, deux en fauteuil motorisé, deux en fauteuils roulant non motorisé et deux sans handicap. La rencontre a donné des résultats intéressants.

Le retrait de quelques pouces aux comptoirs de cuisine ne semble pas faire une différence pour les personnes debout, mais est grandement apprécié des personnes en fauteuil roulant. Il en va de même des interrupteurs de lumière installés quelques pouces (je veux dire centimètres) plus bas ou des prises électriques installées un peu plus haut. Si les éviers conformes au code de l'ADA ne sont pas assez profonds pour recevoir la grosse rôtissoire, au moins une personne en fauteuil roulant ne s'y cogne pas les genoux. Et pourquoi ne pas remplacer les armoires de cuisine surélevées par un garde-manger plus accessible? Quant aux laveuses-sécheuses à chargement frontal, pourquoi les cacher derrière des portes plutôt que d'en faciliter l'accès au maximum? Et que dire de la douche accessible aux fauteuils roulants où les enfants pourraient s'adonner à de méga batailles d'eau, pour le meilleur ou pour le pire? Les exemples abondent.

Nous avons appris de cette expérience que, si le design universel peut intégrer une foule d'éléments, nous ne pouvons espérer le faire correctement qu'à 95 % sans dépasser la limite où les personnes handicapées ne peuvent vivre que dans une certaine proportion de ces maisons. Or, sur le plan de l'intégration, ce n'est pas une solution optimale. Il s'agit d'une question d'équilibre, de compromis. Alors, continuons de viser le maximum!

Ken Cassin – directeur général de Ten Ten Sinclair Housing Inc.

Pleins feux sur la récréation

et les loisirs

« Aujourd'hui, allons-y ! »

L'association manitobaine des sports en fauteuil roulant (Manitoba Wheelchair Sports Association) est fière de faire partie de la grande communauté manitobaine, au même titre que les autres associations sportives. Fondée en 1962, l'Association offre diverses possibilités de faire du sport à toute personne désireuse d'apprendre les rudiments d'un sport en fauteuil roulant ou d'en savoir davantage à ce sujet. Plus précisément, l'Association a pour mandat de promouvoir « le mieux-être et un style de vie sain pour les Manitobains et Manitobaines handicapés physiquement, en créant des occasions de faire du sport ou des activités de conditionnement physique ». Tout au long de l'année, diverses activités sont organisées dans la communauté pour sensibiliser, informer et rejoindre les personnes qui seraient intéressées à participer à nos programmes, soit en tant qu'athlète, entraîneur, officiel ou bénévole.

Les journées « Aujourd'hui, allons-y ! » sont conçues pour fournir à toute personne qui serait le moins intéressée à essayer un sport en fauteuil roulant l'occasion de s'y essayer. Voici quelques-uns des sports offerts pendant ces journées :

- **basketball en fauteuil roulant**
- **rugby en fauteuil roulant**
- **tennis en fauteuil roulant**

L'Association encourage nos meilleurs athlètes à participer à nos journées « Aujourd'hui, allons-y ! », pour y donner des démonstrations, des leçons, et aussi pour partager leur expérience du sport en fauteuil roulant avec les gens qui y assistent peut-être pour la première fois.

Si vous êtes intéressé à venir à une activité de « *Aujourd'hui, allons-y !* », ou si vous désirez consulter l'horaire des activités prévues pour l'automne, visitez le site Web www.mwsa.ca.

GOLF ET VOITURETTE ADAPTÉE

Après maintes épreuves et tribulations, Harold Swick, nouvellement handicapé, a pu renouer avec sa passion pour le golf, s'amuser avec sa

famille et ses amis, et retrouver son mode de vie actif et son autonomie. Il y a trois ans, Harold a été terrassé par un virus qui a provoqué une lésion médullaire et réduit sa mobilité. Avec l'aide de sa femme, Maxine, de son ami Butch Hochman, et de Peter Ewert, professionnel au Larters Golf and Country Club, il a été possible de réaliser l'objectif de ramener Harold sur les verts.

Peter Ewert a déboursé son propre argent pour introduire à Winnipeg une voiturette de golf adaptée qui sera mise en service au club de golf Larters. Un petit groupe de professionnels a été formé pour faire connaître cette voiturette adaptée et récompenser Peter de sa générosité dans ce projet. Nous avons ensuite contacté Judy Asker, de la Active Living Alliance, qui nous a aidés à obtenir une subvention de la Winnipeg Foundation. Cette subvention, qui couvrait une partie du coût de la voiturette, a permis à notre groupe MAGIC (Manitoba Adaptive Golf Initiative Collaboration) de poursuivre sa mission de sensibilisation à ce type de véhicule, à l'importance de la vie active et aux personnes ayant une déficience.

Jusqu'à maintenant, la voiturette a été entreposée au club de golf Larters, là où ont eu lieu les premières séances de formation et de démonstration.

Le service de transport adapté Handi-Transit de Winnipeg fut l'une des premières difficultés auxquelles nous nous sommes butés. Handi-Transit ne dessert pas les municipalités à l'extérieur de l'autoroute périphérique et les personnes désireuses de faire l'essai de la voiturette doivent se faire conduire au club Larters par un parent ou un ami. Nous avons essayé de convaincre l'équipe de gestion des terrains de golf de la Ville de Winnipeg de collaborer avec nous, le groupe MAGIC, afin que nous puissions résoudre ces problèmes. À ce jour, nous attendons toujours des nouvelles de la Ville, qui nous dira si nous pouvons introduire la voiturette adaptée sur les divers terrains de golf municipaux à l'intérieur des limites de la ville.

Parallèlement, le groupe MAGIC a entrepris de s'informer sur d'autres programmes de golf adapté. Il y a deux ans, Peter Ewert a été invité au tournoi des Maîtres, à Augusta, en Géorgie, où il a pu observer l'usage de voiturettes adaptées sur divers terrains de golf municipaux. Les voiturettes étaient utilisées dans le cadre d'ateliers d'une demi-journée. L'an dernier, nous nous sommes rendus à Minneapolis pour mieux nous familiariser avec un programme, mis sur pied il y a 25 ans, en partenariat avec le Sister Kinney Rehabilitation Hospital; nous avons également visité l'un des

terrains de golf municipaux et rencontré divers commanditaires. Il y a en permanence vingt voiturettes adaptées sur les lieux et une journée est réservée pour les utiliser et informer le public sur le golf adapté. Le reste de la semaine, les voiturettes sont louées à des particuliers. Cette initiative de sensibilisation a même incité un deuxième terrain de golf à faire de même. IMPRESSIONNANT!

À la fin de l'an dernier, notre groupe de sensibilisation a vécu une chose extraordinaire. Nous avons organisé une visite au club Larters à l'intention de Darlene Cooper et Scott Coates de l'ACP (Manitoba), afin de leur montrer le fonctionnement de la voiturette et de déterminer ce que l'Association pouvait faire pour nous aider à passer à l'étape suivante de notre projet de sensibilisation. Le groupe MAGIC leur a expliqué qu'il avait un urgent besoin d'une remorque pour transporter la voiturette d'un lieu à l'autre et donner davantage de conférences et de démonstrations dans les divers terrains de golf. À la suite de cette rencontre, la Manitoba Paraplegia Foundation Inc. a fourni du financement pour l'achat d'une remorque.
« Merci! »

Notre groupe a entrepris des démarches auprès de divers clubs de golf à Winnipeg et dans les environs. Nous essayons d'encourager les gens à manifester leur intérêt pour la voiturette, et les terrains de golf à faire la démonstration de son usage et à expliquer comment elle n'endommage pas le terrain et ne nuit pas au déroulement du jeu. Des démonstrations sont prévues à différents moments, notamment à l'assemblée générale annuelle de l'ACP, le 15 juin, et à la *Journée à la plage* à Grand Beach organisée par l'entreprise Canadian Health Care Products.

Notre groupe est reconnaissant de toute l'aide qu'il a reçue jusqu'à maintenant. Nous nous occupons actuellement d'organiser notre deuxième collecte de fonds annuelle qui aura lieu au début de l'automne.

« Au plaisir de tous vous rencontrer sur le terrain de golf ! »

~ Butch Hochman & Harold Swick ~

LE HOCKEY SUR LUGE AU MANITOBA

Le hockey est le sport canadien par excellence et le passe-temps de

nombreux enfants et adultes de tous âges. Or, les personnes handicapées peuvent maintenant pratiquer ce sport. Bill Muloin du programme de loisirs et de sports de la *Society of Manitobans with Disabilities* a rendu le hockey accessible à de nombreuses personnes handicapées.

Bill a commencé ses démarches pour amener le hockey sur luge au Manitoba à l'automne 2007. Après avoir assisté à une partie de hockey féminin disputée en vue de l'obtention d'une médaille d'or au centre MTS, Bill a décidé d'introduire le hockey sur luge au Manitoba. Il a trouvé quelques luges, toutes vieilles et lourdes, et a recruté six personnes handicapées pour les initier à ce sport. Ainsi est né le hockey sur luge au Manitoba.

Bill s'est adressé à Hockey Canada dans l'espoir de mettre la main sur des luges inutilisées et, dans sa quête, il est entré en communication avec Adam Crockatt, directeur général de Sledge Hockey Canada. Bill a pu obtenir six luges de Hockey Canada et ainsi remplacer certaines des vieilles luges de l'équipe. Ces nouvelles luges sont beaucoup plus légères et les bâtons plus facilement maniables grâce à leurs pics effilés.

Le bouche-à-oreille a rapidement fait son œuvre à Winnipeg et le nombre de participants est passé de 6 à 11. Le reste des anciennes luges devenant de plus en plus un fardeau, Bill s'est de nouveau adressé à Hockey Canada pour tenter d'obtenir une ou deux luges de plus. À son grand étonnement, il en a obtenu 6 de plus, soit 12 luges au total. Bill n'avait aucune idée à quel point le hockey sur luge allait devenir populaire au Manitoba!

Il a continué ses démarches en 2008 et a réussi à obtenir de la *Society for Manitobans with Disabilities* une subvention pour acheter de l'équipement. Sledge Hockey Manitoba a pu acheter six autres luges et négocier un contrat d'achat de temps de glace dans un aréna de la région. Et surtout, grâce à la mise sur pied de programmes de hockey sur luge pour juniors et seniors, de nombreux participants aux handicaps variés ont pu jouer chaque semaine.

Sledge Hockey Manitoba a joué un rôle clé dans l'élimination de l'obstacle à l'inclusion dans une des écoles secondaires de Winnipeg, en offrant une luge à un étudiant afin qu'il puisse jouer avec l'équipe de hockey de son école. En réponse à une invitation, Sledge Hockey Manitoba a donné une présentation au personnel et aux élèves de l'école, ce qui a mené à la première partie entre une équipe d'école secondaire et une équipe sur luge. D'autres présentations ont donc été faites à Winnipeg, Portage-la-Prairie, Shilo et Dauphin et leur succès a permis de sensibiliser davantage les Manitobains au hockey sur luge et aux

personnes handicapées.

Sledge Hockey Manitoba a accompli beaucoup en trois ans. L'organisme a conclu d'importants partenariats dans la collectivité, notamment avec la *Society for Manitobans with Disabilities*, la *Manitoba Moose Yearling Foundation*, la Ville de Winnipeg, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc., Hockey Canada et Hockey Manitoba. Sledge Hockey Manitoba s'est toujours démenée pour trouver du financement, afin de payer ses frais annuels; malgré son budget restreint et grâce aux dons et aux frais d'inscription des joueurs, le hockey sur luge est devenu un sport de compétition au Manitoba.

La création de Sledge Hockey Manitoba visait de multiples objectifs, notamment les suivants :

1. offrir un sport de plus aux personnes handicapées;
2. promouvoir l'inclusion dans le sport;
3. mettre sur pied des programmes junior et senior pour les personnes ayant une limitation physique;
4. favoriser la participation collective plutôt que les objectifs individuels;
5. faire connaître l'équipe nationale de hockey sur luge;
6. s'assurer que le hockey sur luge demeure une option viable;
7. créer une ligue de hockey sur luge permanente aux niveaux junior et senior;
8. promouvoir la forme physique et l'esprit d'équipe;
9. faire jouer et s'entraîner des joueurs au moins 30 fois par année;
10. donner aux participants l'occasion de s'amuser.

Sledge Hockey Manitoba compte plus de 30 joueurs, dont bon nombre ont moins de 14 ans. Lorsque j'ai eu le bonheur de parler avec Bill et les participants au programme, j'ai pu constater à quel point Bill a la passion du hockey sur luge.

Pendant que je travaillais à l'ACP (Manitoba), j'en ai informé les membres de la possibilité qu'ils avaient de jouer au hockey, ce qu'ils croyaient jusqu'alors impossible. Je me suis aussi laissé tenter par le poste d'entraîneur de hockey sur luge. Je suis entraîneur depuis 13 ans et lorsque Bill a mentionné que l'équipe itinérante du Manitoba avait besoin d'un entraîneur, j'y ai vu une occasion formidable de m'engager dans ce sport. Je peux voir la

passion, l'enthousiasme et l'esprit de compétition qui animent les joueurs. C'est avec grand plaisir que je participe au programme de hockey sur luge et que j'aide les joueurs à atteindre leurs objectifs, tout en sensibilisant les gens aux sports pour personnes handicapées.

L'équipe du Manitoba s'est rendue à Edmonton du 16 au 18 avril pour participer au *Western Canadian Senior B Championship*. L'équipe a remporté sa première partie 1-0 contre les Scorpions de Calgary, a terminé sa deuxième partie à égalité 1-1 contre les Icehawks de Black River, a défait ses vieux rivaux de Red Deer 2-0 et, en finale, a disputé la médaille d'or aux Icehawks pour finalement l'emporter 2-0. Les joueurs ont très bien représenté le Manitoba et leurs efforts leur ont permis de remporter la médaille d'or lors de ce championnat.

Je tiens à remercier Bill Muloin d'avoir fourni à l'ACP de précieux renseignements sur le programme de hockey sur luge au Manitoba. La détermination de Bill, des joueurs et de plusieurs bénévoles ont rendu ce sport accessible dans notre province. La visibilité du hockey sur luge est appelée à croître, offrant aux personnes handicapées la possibilité de pratiquer ce sport canadien formidable qu'est le hockey. ~ **Scott Coates** ~

CURLING EN FAUTEUIL ROULANT

Association de curling en fauteuil roulant du Manitoba

Formée récemment, la nouvelle association de curling en fauteuil roulant du Manitoba (Manitoba Wheelchair Curling Association – MWCA) est née d'un besoin criant, selon le président Richard Dudek. Le programme relevait auparavant de l'association des sports en fauteuil roulant du Manitoba (Manitoba Wheelchair Sports Association – MWSA), mais d'après Richard, le manque de fonds a amené la MWSA à éliminer le curling en fauteuil roulant, ainsi que d'autres sports. Le curling en fauteuil roulant a donc commencé à perdre de sa popularité.

En 2009, des joueurs de curling en fauteuil roulant se sont réunis et ont décidé de créer leur propre association. Ils ont convoqué une assemblée générale, formé une association et élu un conseil d'administration afin d'encadrer le développement de ce sport. Puis, ils ont élaboré des statuts et un plan d'affaires.

La nécessité d'avoir deux types de curling s'est imposée : le curling récréatif qui vise

les nouveaux et récents joueurs et le curling de compétition qui prévoit un jeu de plus haut niveau et le droit de représenter le Manitoba aux championnats nationaux. À cette fin, l'équipe a demandé son affiliation à l'association de curling du Manitoba (Manitoba Curling Association – MCA) et sa demande a été accueillie en novembre 2009.

Pour ce qui est du curling récréatif, cinq camps de curling ont été organisés – trois à Winnipeg et deux en région. Par ailleurs, des équipes de curling récréatif ont été invitées à se joindre à des ligues mixtes et à affronter des joueurs non handicapés.

Quant au curling de compétition, les deux équipes actuelles jouent également dans des ligues mixtes et achètent du temps de pratique et s'inscrivent à des tournois à leurs frais.

Le conseil de la MWCA a décidé de demander des subventions qui permettraient à l'association de jouer toute l'année, tout en incitant plus de personnes handicapées à s'initier au curling. Pour obtenir plus de détails ou des renseignements sur l'adhésion, veuillez communiquer avec Richard Dudek, président, au 339-5974 ou à ridudek@mts.net.

Conseil d'administration 2009-2010

PRÉSIDENT : RICHARD DUDEK

Richard s'implique dans le curling en fauteuil roulant depuis 2006 et a récemment animé les championnats nationaux qui ont eu lieu à Winnipeg en 2008. Richard entend populariser ce sport au Manitoba.

VICE-PRÉSIDENT : TERRY LINDELL

Membre de l'équipe du Manitoba et issu du Manitoba rural, Terry est devenu un joueur passionné.

SECRÉTAIRE : EFFIE LOUBARDIAS

Effie joue au curling depuis quatre ans. Membre de l'équipe du Manitoba, elle est une joueuse très enthousiaste et énergique qui joue régulièrement et vise toujours l'excellence.

TRÉSORIÈRE : JOYCE HORVATH

Joyce était membre de l'équipe de bénévoles lors des championnats à Winnipeg en 2008

et elle met maintenant ses compétences au service de l'association.

ADHÉSION : DENNIS THIESSEN

Membre actif de l'équipe du Manitoba, Dennis joue régulièrement au curling.

Félicitations à l'équipe du Manitoba pour sa médaille de bronze remportée lors du championnat canadien de curling en fauteuil roulant TMX 2010!

Membres de l'équipe du Manitoba: *Chris Sobkowicz (capitaine), Dennis Thiessen (troisième joueur), George Horning (deuxième joueur), Arlene Ursel (première joueuse), Terry Lindell (cinquième joueur) et Rob Lamb (entraîneur).*

L'équipe de Kenora aux championnats nationaux

Lorsque je me suis penché pour lancer ma dernière pierre de la manche supplémentaire, les équipes étant à égalité 6-6, je savais que j'aurais à faire un tir très difficile et long. Si je le réussissais, l'équipe de Kenora se rendait aux championnats nationaux pour la deuxième année consécutive. Carl Lévesque de l'équipe de Thunder Bay venait de faire un lancer presque parfait et sortir notre pierre protégée du cercle intérieur. Sa pierre était placée complètement à l'intérieur des quatre pieds et touchait presque le centre, juste derrière la ligne de balayage. J'ai demandé notre seul temps d'arrêt et invité notre entraîneur, Tom, à venir étudier la situation avec nous. Je savais qu'il me fallait donner à ma pierre une poussée parfaite, parce qu'aucun balayage n'est autorisé dans le curling en fauteuil roulant et que le lanceur doit donner la bonne poussée à chaque lancer afin d'avoir une chance.

Alors que je me plaçais en prévision du lancer et que je me concentrais sur le bâton, je m'imaginais l'entraîneur me dire : « N'y vas pas délicatement. Tu peux sortir sa pierre si tu t'en approches ».

Lorsque j'ai libéré ma pierre, je savais que j'étais près du balai. Je l'ai regardée

glisser et quand elle a commencé à rouler, j'ai crié « Vas-y fort » sachant très bien que personne ne balayerait ce tir. Ma pierre est passée à côté de la pierre de garde et s'est dirigée vers la maison et je continuais de crier « Vas-y » parce que je croyais que je serais à court. Finalement, ma pierre s'est approchée lentement de la pierre adverse et l'a repoussée de deux pouces. C'était serré. Mark, notre troisième joueur, s'est penché sur les pierres et a fini par crier « C'est beau, Wayne. Bien fait! ». L'équipe de Thunder Bay a demandé une mesure, mais notre gain était évident. Nous les avons battus par un demi-pouce et notre équipe était en route vers les championnats nationaux à Kelowna, en Colombie-Britannique, pour la deuxième année de suite.

L'an dernier, nous avons remporté la victoire en supplémentaire, également contre Thunder Bay. Nous tirions de l'arrière par quatre points après six manches et nous avons marqué cinq points dans la septième manche. Carl a marqué un autre point dans la huitième manche et nous sommes allés en supplémentaire; toutefois, je n'ai même pas eu à lancer ma dernière pierre pour gagner. L'an dernier, à la finale provinciale, c'était notre première participation comme équipe. Denise Miault et moi sommes originaires de Kenora, tandis que Mark Wherrett, Chester Draper et Cindy Hoffstrom, ainsi que le frère de Mark, Tom, l'entraîneur, sont tous de Dryden, et chacun s'entraîne dans son club respectif.

Nous ne savions pas à quoi nous attendre aux championnats nationaux de 2009 à Halifax, mais notre fiche de cinq victoires et quatre défaites nous a amenés à affronter l'équipe du Sud de l'Ontario pour décider de la quatrième place. Nous avons joué notre meilleure partie du tournoi dans cet affrontement décisif en l'emportant 12 à 0. La partie suivante, contre l'équipe du Manitoba, visait à déterminer la troisième place et le gagnant était assuré de remporter la médaille de bronze. Nous leur avons livré une chaude bataille, mais au final Chris et son équipe du Manitoba étaient tout simplement trop forts et nous avons été éliminés. Pour une équipe qui jouait ensemble pour la première fois, il y a pire qu'une quatrième place au niveau national et, maintenant, voilà que nous nous sommes rendus jusqu'à Kelowna cette année.

Mark et moi avons également participé aux championnats nationaux de 2008 à Winnipeg, où nous avons joué avec trois membres de l'équipe de Thunder Bay. C'était la première fois qu'il y avait une équipe du Nord de l'Ontario et celle-ci a été formée, lors

d'un camp de haute performance, par Dave Kawahara, entraîneur de l'équipe de Thunder Bay et Chris Daw, médaillé d'or aux Jeux olympiques de 2006 à Turin, en Italie.

Les attentes de l'équipe étaient élevées à Kelowna cette année. Après tout, nous avons tous entraîné au maximum dans nos clubs respectifs; Mark et Chester partaient chaque jeudi soir de Dryden (108 km aller-retour) pour venir jouer avec Denise et moi dans la ligue récréative masculine. C'était une bonne façon de prendre de l'expérience et de nous exercer dans des situations de jeu véritable. Compte tenu de la détermination des joueurs et de notre expérience comme équipe, nous espérions à tout le moins participer aux éliminatoires, voire remporter une médaille.

Nous sommes arrivés à Kelowna, et je ne suis pas sûr de ce qui s'est passé ensuite. Cinq jours et neuf parties plus tard, nous avons terminé septième sur dix avec une fiche de trois victoires et six défaites. Aucun d'entre nous n'a joué aussi bien qu'il l'espérait et, comme équipe, nous ne l'avons tout simplement pas.

Le curling est vraiment un sport d'équipe et, bien qu'un ou deux d'entre nous aient assez bien joué durant une partie ou deux, nous n'avons tout simplement pas réussi à performer tous en même temps. Nous avons déjà appris de nos erreurs. Si nous avons excellé en 2009, par contre nous avons sous-performé en 2010. Nous allons tous oublier ce revers et qui sait ce qui nous attend en 2011. L'Association canadienne de curling essaie actuellement de négocier une entente avec le club de curling de Brandon, ce qui permettrait au Manitoba d'être une fois de plus l'hôte des championnats nationaux.

Chris et son équipe du Manitoba ont remporté la médaille de bronze à trois reprises, et j'aimerais les féliciter de nouveau cette année. Je tiens à mentionner que Chris Sobkowich, Dennis Thiessen et Arlene Ursel ont également obtenu la première étoile à leur position respective, ce qui est en soi un exploit remarquable.

« Félicitations à l'équipe du Manitoba et meilleure chance l'an prochain au Nord de l'Ontario et à leur équipe de Kenora et Dryden. »

~ Wayne Ficek, capitaine ~

L'équipe de Kenora aux championnats nationaux de curling
en fauteuil roulant de 2010

Membres de l'équipe de Kenora : Wayne Ficek (capitaine), Mark Wherrett (troisième joueur), Chester Draper (deuxième joueur), Cindy Hoffstrom, co-première joueuse, Denise Miault (co-première joueuse) et Tom Wherret (entraîneur).

Rick Hansen

ROULER VERS DEMAIN

Aviver l'espoir

Le samedi 26 juin, l'événement Rouler vers demain se déroulera au stade CanadInns. Son commanditaire à l'échelle nationale, la Banque Scotia, souhaitera la bienvenue à l'équipe des Blue Bombers de Winnipeg comme partenaire-hôte de cette activité.

Les Winnipegois ont déjà recueilli des fonds pour plusieurs projets communautaires dont, entre autres, une subvention pour l'achat d'un lève-personne fixé au plafond et son équipement connexe pour une personne médullolésée.

« Grâce à l'appui de Rouler vers demain, je peux maintenant me coucher sans attendre que quelqu'un vienne m'aider, » de dire George Tataryn.

À l'aide de cet appareil, George peut se déplacer de manière autonome dans sa chambre à coucher et sa salle de bain; il peut aussi se transférer lui-même de son lit à son fauteuil roulant. Cela lui donne une plus grande autonomie et permet également de réduire les frais et le temps des services des soins à domicile. D'autres fonds ont été fournis pour l'achat de cet appareil dans le cadre du programme des soins à domicile de l'ORS d'Entre-les-lacs.

Les coprésidents honoraires, le maire Sam Katz et le président directeur-général d'Hydro-Manitoba, Bob Brennan, sont pleins d'enthousiasme pour les activités qui auront lieu cette année. Nous invitons les athlètes, les écoles, les entreprises, les familles et leurs amis, ainsi que les groupes communautaires, à inscrire une équipe et à relever le défi des « fauteuils roulants ».

Les participants peuvent s'inscrire individuellement ou en équipe. Les personnes inscrites et leurs supporteurs feront le trajet en fauteuil roulant ou à pied. Chaque équipe est formée de cinq

membres qui s'affrontent et doit avoir recueilli au préalable au moins mille dollars. Les particuliers et les équipes peuvent recruter d'autres personnes pour les aider à recueillir des fonds. Un prix est accordé à l'équipe et aux particuliers qui ont recueilli le plus d'argent. Chaque participant inscrit recevra un T-shirt et les commanditaires serviront de la nourriture et des boissons rafraîchissantes gratuitement sur place. Les personnes qui aimeraient s'inscrire ou obtenir plus de renseignements peuvent visiter le site web www.wheelsinmotion.org/winnipeg ou contacter Patti Bonas au 488-3364.

UNE JOURNÉE À LA PLAGÉ

Canadian Health Care Products (CHCP) et CHCP Elevators ont deux magasins à Winnipeg, et un autre au Nouveau-Brunswick.

Nous offrons un grand choix de produits de qualité allant des marchettes aux fauteuils roulants, des ustensiles de cuisine aux outils de jardinage, des appareils élévateurs et rampes d'accès aux vélos manuels et skis aquatiques. Nous offrons aussi toute une gamme de services professionnels tels qu'installation, entretien et réparation; des évaluations de la maison, du véhicule et de la personne, la cartographie des points de pression pour les sièges fabriqués sur mesure et l'évaluation des fauteuils roulants.

Pour en savoir davantage, visitez notre site à www.chcp.ca.

Chaque été, nous organisons pour nos clients une journée d'activités à Grand Beach, au Manitoba. Cette journée, dénommée *Une journée à la plage*, vise à offrir aux personnes handicapées la possibilité de pratiquer des sports aquatiques et d'autres sports. Un quai temporaire est aménagé pour donner accès à l'eau aux personnes en fauteuil roulant et un appareil élévateur est installé pour transférer les participants du quai à l'eau. Deux bateaux tirent des tubes et des planches nautiques avec siège. Des canots

et des pédalos sont également disponibles. Des jeux sont organisés sur la plage, un repas barbecue est servi gratuitement et divers prix sont remis, entre autres à la personne ayant le plus participé aux activités de la journée.

CHCP anime cette journée et fournit l'essentiel des fonds, de la main-d'œuvre et de la coordination. Toutefois, des commanditaires, des fournisseurs et des fabricants de produits, des coordonnateurs de loisirs, des ergothérapeutes et d'autres bénévoles apportent aussi leur contribution pour en faire une journée mémorable.

Nous avons appris au fil des ans que tout est possible. Lorsque nous avons lancé cette activité en 2000, nous avons commencé par chercher à Grand Beach un emplacement que nous pouvions rendre accessible.

La tâche a été ardue, car une plage est malheureusement l'un des endroits les moins accessibles qui soient. Après mûre réflexion, nous avons conçu et réalisé un quai réutilisable en bois contreplaqué. Nous avons ensuite établi la logistique de transfert des gens du quai à l'eau. Nous utilisons un appareil élévateur XYZ, et il y a en tout temps de deux à quatre personnes sur le quai et dans l'eau pour aider aux transferts dans les tubes et sur les planches.

La sécurité est également une priorité. Nous avons en tout temps des éclaireurs sur les deux bateaux, qui sont également suivis par une équipe en motomarine. Sur place, les gens de l'Ambulance Saint-Jean se tiennent également prêts à intervenir en cas d'urgence.

Les résultats sont formidables! Nous avons été en mesure d'offrir l'expérience de la pratique d'un sport aquatique à tous les participants qui désiraient le faire, peu importe leur âge, leur forme physique et leur

handicap. En 2006, une femme de 100 ans résidant dans un centre de soins avec lequel nous faisons affaire a pu faire un tour de bateau et s'est amusée follement!

Nous sommes tellement fiers de notre équipe et de nos partenaires qui n'ont eu de cesse de repousser les limites et de créer une expérience inoubliable à la plage pour plus de 1 200 personnes.

Le Centre des sciences de la santé de Winnipeg a participé pleinement au succès de cette journée à la plage. Ses coordonnateurs de loisirs et ergothérapeutes travaillent avec nous chaque année pour promouvoir la journée et permettre à leurs clients d'y participer. Ils contribuent également au succès de cette journée en agissant comme bénévoles sur la plage.

Les commanditaires participent en finançant la journée, en offrant des prix, en faisant d'autres dons et en agissant aussi comme bénévoles. Les coordonnateurs de loisirs et les ergothérapeutes, avec lesquels nous avons tissé des liens, participent à la journée avec des clients ou des membres de leur famille et se portent volontaires pour diverses activités.

Les fabricants ajoutent une touche spéciale à la journée en permettant aux participants de faire l'essai de matériel d'avant-garde, tel que des bicyclettes manuelles et des fauteuils roulants quadriporteurs. Leurs représentants, des gens avec qui nous travaillons en étroite collaboration, se portent constamment volontaires et jouent un rôle important dans l'équipe des sports aquatiques.

Chaque nouveau partenaire qui accepte de participer contribue à accroître notre capacité d'offrir davantage lors de cette *Journée à la plage*. Nous

prévoyons continuer de développer cette activité en trouvant de nouveaux partenaires. *Le nombre fait la force!*

Nous serions heureux de discuter avec vous de votre propre journée à la plage, de la façon dont vous pouvez participer à la nôtre et de vos idées et suggestions.

Voici le témoignage de deux de nos participantes

Carmen Lara, blessée médullaire depuis deux ans :

« J'ai subi un traumatisme médullaire récemment et j'ai eu la chance de participer à la *Journée à la plage* ces deux dernières années. Cela m'a permis de profiter du moment présent et de découvrir tout ce que je peux faire, des choses que tous n'ont pas l'occasion de faire chaque jour. »

Sharon Gillmoore, mère d'un blessé médullaire qui a participé à la Journée, est infirmière en réadaptation :

« Comme infirmière, j'hésitais à laisser mon fils Sean participer à des sports aquatiques, mais à la fin de la journée, son sourire et ceux des autres patients m'ont convaincue que cela en valait vraiment la peine. Comme mère, je suis devenue plus relaxe et confiante à l'égard des activités récréatives offertes lors de cette journée. J'ai pu voir Sean développer ses aptitudes sur la planche aquatique adaptée et j'ai pris conscience qu'il faisait figure de modèle et de mentor pour les autres. »

Selon le *Catalogue des bienfaits* de l'Association canadienne des parcs et loisirs, les études montrent que les activités récréatives constituent un outil thérapeutique éprouvé, car elles contribuent au rétablissement des capacités et des aptitudes physiques, mentales et sociales.

Ce qu'il faut donc chercher à faire, c'est de supprimer le « in » dans incapacité!

**Nos clients sont tous les jours confrontés à ce qu'ils ne peuvent pas faire.
– « Une Journée à la plage » témoigne de ce que nous **POUVONS** faire!**

Au revoir, Gary Magorel

Gary Magorel, spécialiste de la programmation en réadaptation professionnelle, a pris sa retraite en décembre 2009. Sa retraite fut célébrée au Rossmere Country Club. Des membres de sa famille, de nombreux collègues avec qui il avait travaillé tout au long de sa carrière variée en service social, ainsi qu'un groupe d'amis fidèles, sont venus en grand nombre. Sa fille Malissa, évaluatrice en orientation professionnelle au Centre de préparation à l'emploi, et aussi chanteuse accomplie, a divertit la foule en exécutant plusieurs pièces vocales, accompagnée au clavier par son amie Julie Horbal.

Les collègues de Gary signalent qu'il incarne vraiment la philosophie du ministère des Services à la famille et de la Consommation. On dit de lui qu'il est engagé à améliorer la qualité de vie des Manitobaines et Manitobains en cherchant à promouvoir l'inclusion de tous les citoyens, s'efforçant d'assurer que la diversité soit respectée et que toute personne se sente acceptée et valorisée et puisse vivre avec dignité et en sécurité. Gary était un collègue bien apprécié de ceux d'entre nous qui offrons des services professionnels aux membres de l'ACP.

Il a fait preuve de compassion, d'intégrité et d'une très grande connaissance des politiques du programme de réorientation professionnelle de l'Association. Il a fait preuve d'équité en se penchant sur les demandes de financement pour les projets de réorientation professionnelle des membres de l'ACP qui font appel à nos services.

On me dit que Gary est un passionné du golf et qu'il désire s'y adonner aussitôt que la température le lui permettra. Le personnel de l'ACP souhaite à Gary et à son épouse Laurie une retraite vécue dans la joie et la santé pour de nombreuses années à venir.

La location viagère au complexe The Cornerstone

Location viagère. Que signifie donc cette expression? La location viagère est un mécanisme utilisé par les organismes sans but lucratif pour offrir un toit à prix abordable à un groupe de personnes. Il ne s'agit pas d'un programme de logement à prix modique, mais bien d'un mode de gestion efficace des coûts de logement.

Voici le principe qui régit ce type de location. Un groupe donné souhaite offrir des logements à certains de ses membres. Le coût réel de construction de l'immeuble est divisé par le nombre de personnes qui y aménageront. Puis, chacune d'elles paie immédiatement la moitié de cette somme à titre de frais d'entrée. L'autre moitié provient d'un prêt hypothécaire collectif visant à payer le solde des coûts de construction. Chaque résident rembourse ensuite sa part du prêt chaque mois. Il paie des frais mensuels tant qu'il vit dans l'immeuble, et c'est pourquoi on parle de location viagère. Les frais n'augmentent que lorsque les coûts d'entretien réels grimpent.

Par rapport à la copropriété, la location viagère est notamment avantageuse en raison de la liquidité complète qu'elle offre. Si vous déménagez, vous pouvez retirer le montant de votre investissement dans le projet.

Les travaux de construction d'un nouveau complexe de location viagère ont débuté à l'angle du chemin Gateway et de l'avenue Knowles dans le quartier North Kildonan à Winnipeg. Le complexe The Cornerstone est construit et exploité sans but lucratif par son propriétaire, The Cornerstone Housing Corporation, une société de logement manitobaine non participative constituée en société séparément par les membres d'ARCIA Inc. (Association of Reformed Christians in Action). Le complexe offre des installations permettant la cohabitation d'aînés actifs et autonomes et d'aînés ayant besoin d'aide dans leurs activités quotidiennes. Il vise à offrir aux retraités des logements confortables et des services de qualité dans un milieu de vie sain. Le complexe comprend des immeubles distincts pour les personnes autonomes et pour les personnes ayant besoin d'aide, mais ceux-ci sont reliés par un « agora » couvert où tous les résidents peuvent interagir comme

dans une collectivité. Les immeubles se dressent sur un terrain paysager de quatre acres sillonné d'allées, de patios et de jardins surélevés. Les résidents disposent d'un stationnement intérieur chauffé. Par ailleurs, ils ont aussi la possibilité de louer une chambre d'hôte pour leurs visiteurs.

Un des aspects de ce projet mérite qu'on en tienne compte dans tous les nouveaux projets de logement. Ainsi, les appartements pour personnes autonomes sont conçus de façon à offrir un accès de base aux fauteuils roulants, même s'ils sont destinés à des aînés actifs, autonomes et en santé. Ils ont peu de couloirs et au moins l'une des salles de bain est accessible aux fauteuils roulants. Ainsi, les gens pourraient rester dans leur logement, même s'ils devaient avoir des problèmes de mobilité les obligeant à se déplacer en fauteuil roulant ou en triporteur ou quadriporteur. Il est peu coûteux de prévoir pareil accès de base en cours de construction, sans que l'immeuble ait pour autant un look institutionnel. En fait, en regardant les plans d'étage du complexe The Cornerstone, la plupart des gens ne verraient même pas la différence, si ce n'était du symbole d'accès en fauteuil roulant dans la salle de bain. Si toutes les nouvelles constructions (pas seulement celles destinées aux aînés) prévoyaient pareil accès de base, de nombreuses personnes n'auraient pas à vivre l'inconvénient de déménager en raison d'une blessure invalidante ou d'une maladie. Une fois l'accès de base prévu dans un appartement, il serait facile et peu coûteux d'adapter les autres éléments de la cuisine et des salles de bain au besoin.

Le complexe The Cornerstone a décidé de sa propre initiative de fournir l'accès de base aux fauteuils roulants. Il n'est pas donné à tous les promoteurs immobiliers d'être avant-gardistes à ce point. Des changements au *Code du bâtiment* s'imposent donc pour s'assurer que les nouveaux projets suivent de telles lignes directrices.

~ Greg Winmill ~

LE RETOUR DU BEAU TEMPS

Bonjour tout le monde. Je suis heureux de collaborer une fois de plus à *ParaTracks*. Comme je ne me suis pas vraiment présenté dans le dernier article que j'ai rédigé pour le numéro de décembre 2009, je tiens à préciser que mes propos sont ceux

d'un célibataire qui vit seul. J'ai subi en 2006 un traumatisme médullaire partiel et je me rends compte que j'ai eu davantage de chance que bon nombre des membres de l'Association. Il faut avoir presque tout perdu pour apprécier ce qu'on a encore. Le risque de devenir tétraplégique était bien réel lorsque j'ai subi deux chirurgies l'une après l'autre. Grâce à une équipe médicale hautement qualifiée, j'ai gardé l'usage complet de mes bras et de mes mains. Je peux marcher sur une distance de quelques pieds et me tenir debout pendant de courtes périodes de temps, par exemple pour laver la vaisselle. Ma vie aurait pu être pire aujourd'hui. À ma sortie de l'hôpital, je me suis promis de tirer le meilleur parti possible de ce que j'ai encore.

N'eût été de l'ACP, de la *Society for Manitobans with Disabilities* (SMD) et du soutien de mes amis, je n'aurais jamais pu atteindre un tel niveau d'indépendance. Je leur en serai éternellement reconnaissant. ~ *Paul A. Macdonald* ~

Nous avons survécu à un autre hiver manitobain et personne n'apprécie davantage les mois de chaleur que les personnes handicapées. L'été au Manitoba apporte sa kyrielle d'activités et de festivals en plein air. Les événements se succèdent sans interruption et comme l'accessibilité demeure une priorité pour la plupart des organisateurs, les lieux nous sont plus accessibles que jamais.

Même si les déplacements sont généralement plus sûrs et plus faciles en été, les personnes en fauteuil motorisé devraient néanmoins toujours garder à l'esprit les menaces que représentent le mauvais temps, les zones de trafic dense et les bris mécaniques. J'ai souvent appris à mes dépens que, si j'avais pris quelques précautions et su à l'avance comment réagir, je me serais épargné beaucoup de soucis.

QUELQUES CONSEILS

-  Assurez-vous que la pile de votre téléphone cellulaire et la batterie de votre fauteuil motorisé sont chargées à bloc. Entrez les numéros des services d'urgence dans le composeur automatique de votre téléphone.
 - ▶ Entrez le numéro courant des services de police de votre ville dans votre téléphone.
 - ▶ À Winnipeg, ce numéro est le **204-986-6222**. À défaut d'avoir entré ce numéro dans votre composeur automatique, appelez le service **311** de Winnipeg et choisissez l'**option 3**.

-  N'oubliez jamais la limite d'autonomie kilométrique de la batterie de votre fauteuil.
 - ▶ Lorsque le voyant lumineux de votre fauteuil ou triporteur/quadriporteur s'allume, c'est que vous avez franchi la

distance maximale à laquelle vous avez juste assez de jus pour revenir à votre point de départ.

- Si le voyant devient rouge, c'est que la batterie est sur le point de tomber à plat. Réagissez en conséquence.
- Il suffit parfois de couper le contact pendant plusieurs minutes pour recharger un peu la batterie et vous donner un petit surplus de jus.
- Si vous assistez à un événement comme spectateur et que vous demeurez stationnaire la plupart du temps, coupez le contact. Vous économiserez ainsi de la puissance pour vos déplacements sur le site.

Évitez bien sûr de le faire si vous utilisez un dispositif médical alimenté par votre fauteuil.



Pendant le festival Folklarama, il serait difficile de vous déplacer d'un pavillon à l'autre en utilisant le service de transport Handi-Transit, voire un service de transport régulier adapté aux fauteuils roulants. On apprécie donc l'accessibilité des autobus urbains dont j'ai parlé dans le numéro précédent. La Régie des transports de Winnipeg offrira un service de navette entre les pavillons et a confirmé que, dans la mesure du possible, les autobus seront accessibles aux personnes handicapées. Prenez donc un laissez-passer et offrez-vous un tour du monde!

- Les personnes atteintes de lésions médullaires sont plus à risque de se déshydrater par temps chaud.
- Si vous prévoyez être exposé directement et longtemps au soleil, par exemple à l'occasion d'un événement sportif, portez un chapeau.
- Si vous commencez à vous sentir étourdi, enrroulez une serviette mouillée autour de votre tête pour vous rafraîchir et mettez-vous à l'abri du soleil sans tarder. (Je ne pars jamais sans une bouteille d'eau dans mon porte-flacon isotherme accroché à mon fauteuil. Je congèle complètement la bouteille, ce qui me permet de boire de l'eau froide pendant des heures.)



Dans les terrains de stationnement bondés, les personnes en fauteuil roulant ou en triporteur/quadriporteur sont comme des enfants sur une autoroute. Il est toujours trop tard lorsqu'on les aperçoit.

- Les règles de prévention s'appliquent autant aux personnes en fauteuil roulant et en triporteur/quadriporteur qu'aux conducteurs de voiture. Attendez-vous toujours à ce que tous les autres se

comportent comme des idiots et fassent la pire manœuvre possible. (Cette attitude m'a épargné plusieurs accidents tant en voiture qu'en fauteuil roulant.)

PARTIR OU RESTER?

L'été au Manitoba comporte son lot d'orages soudains et inattendus. Au risque de vivre une expérience « électrisante » ou d'y laisser votre peau, il vaut mieux ne pas vous faire prendre en fauteuil motorisé pendant un orage.

-  Connaissez bien vos environs. Dans votre quartier, pour vous rendre d'un commerce à l'autre, prévoyez un parcours qui vous offre le plus de possibilités de protection possible, telles que des arbres et des embrasures de porte où vous pouvez vous abriter.
-  Après un orage, évitez de rouler dans les flaques d'eau, car vous pourriez avoir affaire à un trou rempli d'eau prêt à vous engloutir.

« Ah non... Je suis en panne! »

Les fauteuils motorisés et triporteurs/quadriporteurs de qualité sont très fiables. Si vous en prenez soin, vous en serez récompensé. À ne pas oublier qu'il s'agit de machines et qu'un bris mécanique ne survient jamais à un endroit et un moment qui nous conviennent. Les immeubles publics prévoient des exercices d'évacuation afin que les gens sachent où se diriger en cas d'urgence. Toutefois, les personnes en fauteuil roulant n'ont pas cet avantage et elles doivent apprendre à se tirer d'affaire sur le tas. Vous avez donc tout intérêt à prendre quelques précautions avant de sortir, afin de pouvoir surmonter un problème de transport découlant d'une panne.

-  Dans le cas des fauteuils roulants fournis par la SMD, vous trouverez les numéros d'urgence à la fin de cet article.
 - ▶ Le service d'urgence est offert pendant un certain nombre d'heures la fin de semaine, mais seulement aux résidents de Winnipeg.
 - ▶ À l'extérieur de Winnipeg, seul le service technique par téléphone est offert durant la fin de semaine.
-  Si vous avez acheté ou loué votre fauteuil ou triporteur/quadriporteur, assurez-

vous d'avoir entré le numéro du magasin ou du centre de service dans votre téléphone.

-  Il est toujours possible d'appeler un ami ou un parent à votre secours, mais n'oubliez pas que cette personne pourra peut-être vous ramener, mais pas nécessairement votre fauteuil.
-  Si vous vous trouvez dans un endroit très achalandé, mettez votre orgueil de côté et demandez de l'aide.
-  Si vous êtes en panne et seul, composez le numéro courant du service de police. Vous avez besoin d'aide et en tant que contribuable, vous avez droit à ce qu'on vous vienne en aide.
-  *Si rien ne fonctionne, je suppose que vous pouvez toujours essayer d'appeler un service de remorquage. Je suis sûr que les dépanneurs vous aideront une fois qu'ils auront fini de rire.*

Le temps est venu de m'arracher à l'écran de mon ordinateur, de mettre le nez dehors et de m'offrir en pâture aux moustiques. Je vous invite à en faire autant et à profiter de tout ce que l'été a à nous offrir. Passez un été formidable et, si d'aventure je vous croise au parc, nous ferons une partie de frisbee!

**Si votre fauteuil motorisé vous a été offert par la SMD
et l'Office régional de la santé,
appelez SMD Wheelchair Services.**

Heures d'ouverture normales : de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Tél. : **204-975-3250** ou de l'extérieur **1-800-836-5551**

Pour obtenir plus de renseignements, consultez http://smd.mb.ca/wheelchair_services

| Tout le Manitoba | Horaire des services d'urgence | Numéro d'urgence |
|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|
| En semaine : Du lundi au vendredi | De 16 h à 20 h | 1-204-932-5744 |
| La fin de semaine et les jours fériés | De 8 h à 16 h | 1-204-932-5744 |

La protection des récoltes

Mitch L'Heureux a subi un traumatisme médullaire partiel lors d'un accident de

voiture en 1990 et, en conséquence, il marche en s'appuyant sur deux cannes. Depuis son accident, Mitch a occupé quelques emplois. Ainsi, après la perte de son poste de chauffeur de camion en 2007, un compagnon de travail lui a recommandé de s'informer sur les possibilités d'emploi à la Co-op, ce qu'il s'est empressé de faire. Il a d'abord été embauché par l'entreprise Neepawa-Gladstone Federated Co-op pour effectuer des travaux saisonniers, notamment pour mélanger des engrais secs, conduire un mini-chargeur à direction articulée, aider à la gestion d'une usine, déplacer des cellules à grain avec un camion et une remorque, et livrer des réservoirs de gaz ammoniac.

Peu après sa mise à pied à la fin de la saison 2008, Mitch s'est vu proposer par son directeur à la Neepawa-Gladstone Co-op de faire l'application de pesticides chimiques, ce qu'il a volontiers accepté. Son employeur lui a alors payé sa formation et l'obtention du permis nécessaire à cette fin. Mitch s'est procuré de la documentation auprès du collège communautaire Assiniboine et a étudié par lui-même, ce qui lui a permis de se présenter à deux examens sur l'application de pesticides chimiques. Pendant quatre heures, il a passé des examens qui, selon lui, avaient un degré de difficulté équivalant à celui d'une quatrième année universitaire en agronomie. Mitch attribue sa réussite à sa capacité de lecture et de mémorisation, ainsi qu'à la facilité qu'il a de mettre en pratique les connaissances acquises. Il entreprend sa troisième année comme opérateur antiparasitaire agréé et, tous les cinq ans, il doit passer des examens afin de conserver son permis.

Mitch affirme que l'application de pesticides chimiques convient parfaitement à ses intérêts et à ses capacités. Le travail étant saisonnier, il débute en avril et se termine environ à la mi-novembre chaque année. Il travaille de 12 à 18 heures par jour, sept jours sur sept durant la saison, ce qui lui laisse peu de temps libre. Mitch souligne que, compte tenu des longues heures d'absence qu'il implique, ce type de travail convient mieux à une personne qui est célibataire ou qui a un partenaire de type plutôt solitaire.

Au début de chaque saison, Mitch s'occupe de la remise en service du matériel destiné à l'application des pesticides. Il mentionne qu'il a des contacts avec les agriculteurs qui signent des contrats avec la Federated Co-op et qu'il travaille très étroitement avec un chauffeur de camion d'eau qui a la responsabilité de mélanger les

produits chimiques utilisés pour l'application des pesticides. Ils passent chaque jour de la saison ensemble. Comme le gagne-pain de l'un dépend de l'autre, le travail d'équipe et une bonne communication sont essentiels.

Ainsi, Mitch et le chauffeur du camion d'eau doivent charger des fûts de produits chimiques de 45 gallons, six barils de produits chimiques et jusqu'à 40 à 50 caisses de produits chimiques sur le camion qui sert à la vaporisation. Mitch souligne qu'il doit toujours observer les règlements régissant l'application des pesticides chimiques et les appliquer de façon rigoureuse, au risque de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Mitch conduit un engin 1084 Rogator dont la cabine indépendante est munie d'un système de filtration HEPA pour assurer sa sécurité. Une échelle donne accès à la cabine située à huit pieds du sol. La vaporisation se fait dans le sens du vent pour assurer la sécurité et la protection du préposé au mélange eau/produits chimiques qui parcourt les champs agricoles et porte un appareil respiratoire pour se protéger.

Mitch indique que, chaque jour, il inspecte le matériel pour s'assurer de la sécurité de son utilisation. Il connecte les tuyaux qui alimentent le vaporisateur, remplit les réservoirs d'eau et effectue l'entretien courant, tel que les vidanges d'huile et les réparations mineures. Le véhicule est hydrostatique, ce qui signifie qu'un seul levier suffit à le manœuvrer et qu'il n'y a aucune pédale. La cabine où Mitch est assis est climatisée et lui offre un milieu de travail confortable en été.

D'après Mitch, ce type de travail convient à une personne très motivée qui peut abattre de longues heures de travail, pendant de nombreux mois consécutifs. Cette personne doit avoir un grand sens des responsabilités, beaucoup de connaissances et la capacité de travailler sous pression. Les erreurs peuvent être coûteuses, car une mauvaise évaluation des conditions atmosphériques peut se traduire par une perte de produits. Mitch gagne un salaire concurrentiel, a un fonds de pension et apprécie les responsabilités et l'indépendance que lui offre cet emploi.

~ Laurence Haien ~

Régime enregistré d'épargne-invalidité

De nouveaux outils d'épargne aident les Canadiens handicapés et leur famille à investir dans leur avenir

En décembre 2008, le gouvernement du Canada a mis en place le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité, ainsi que le Bon canadien pour l'épargne-invalidité afin d'aider les Canadiens handicapés et leur famille à épargner pour l'avenir.

Le REEI est offert aux résidents canadiens âgés de moins de 60 ans qui ont droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, également appelé le montant pour personnes handicapées. Les personnes admissibles et les parents ou les tuteurs de mineurs admissibles peuvent ouvrir un REEI auprès de l'une des nombreuses institutions financières du pays.

Il n'existe aucune limite de cotisation annuelle à un REEI. Les cotisations sont limitées à un maximum à vie de 200 000 \$. Avec la permission écrite du titulaire, les amis et les membres de la famille peuvent également cotiser à un REEI. Le revenu de placement s'accumule à l'abri de l'impôt jusqu'au retrait des fonds du REEI. Cette année, la date limite pour cotiser à un REEI est le 31 décembre 2010.

Pour encourager l'épargne, le gouvernement du Canada a mis en place la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et le Bon canadien pour l'épargne-invalidité.

La **Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité** est une subvention de contrepartie que le gouvernement verse dans le REEI. En fonction des cotisations effectuées au REEI et du revenu familial du bénéficiaire, le gouvernement verse chaque année une contribution de 3 \$ pour chaque dollar cotisé. Le gouvernement versera le somme de 3 500 \$ annuellement jusqu'à une limite cumulative de 70 000 \$. Les subventions sont versées dans le REEI jusqu'à l'année où le bénéficiaire atteint 49 ans.

Par exemple

Si le revenu familial du bénéficiaire est égal ou inférieur à 78 130 \$* :

- le gouvernement versera 3 \$ pour chaque dollar versé en cotisation sur les premiers 500 \$ et 2 \$ pour chaque dollar versé en cotisation sur les 1 000 \$ suivants.

Si le revenu familial du bénéficiaire est supérieur à 78 130 \$* :

- le gouvernement versera 1 \$ pour chaque dollar versé en cotisation sur les premiers 1 000 \$.

Le **Bon canadien pour l'épargne-invalidité** est un montant allant jusqu'à 1 000 \$ que le gouvernement du Canada verse à l'intention des Canadiens à faible revenu et à revenu modeste. De plus, il n'est pas nécessaire de cotiser au REEI pour recevoir le bon. Il suffit simplement d'ouvrir un REEI et de remplir un formulaire de demande auprès de l'institution financière où le REEI a été établi. Les bons sont versés dans le REEI jusqu'à l'année où le bénéficiaire atteint 49 ans.

Par exemple

Si le revenu familial du bénéficiaire est égal ou inférieur à 21 947\$* :

- le gouvernement versera 1 000 \$ par année dans le REEI.

Si le revenu familial du bénéficiaire varie entre 21 947\$ et 39 065 \$* :

- le gouvernement déposera une partie des 1 000 \$. Au fur et à mesure que le revenu du bénéficiaire augmente, le montant du bon versé diminue.

Les montants débités d'un REEI n'auront aucun effet sur l'admissibilité à d'autres avantages fédéraux tels que la prestation fiscale canadienne pour enfants, le crédit pour la taxe sur les produits et services, les prestations de la Sécurité de la vieillesse ou les prestations d'assurance-emploi. En outre, les REEI n'auront aucun effet ou presque sur les prestations d'assistance sociale provinciales et territoriales. Veuillez communiquer avec votre gouvernement provincial ou territorial pour obtenir plus de renseignements.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet du REEI, de la subvention et du bon, et pour consulter la liste des institutions financières participantes, visitez le site de Ressources humaines et Développement des compétences Canada au www.epargneinvalidite.gc.ca ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232).

** Les revenus indiqués sont ceux de 2010 et sont indexés annuellement en fonction de l'inflation.*

L'ACP Manitoba souhaite la bienvenue à...

John Powell

Je suis né et j'ai grandi à Flin Flon au Manitoba et j'ai passé la plupart de ma vie professionnelle à travailler dans l'industrie minière, des mines de Red Lake en Ontario jusqu'à l'autre bout du pays à Stewart, à la frontière de la Colombie-Britannique et de l'Alaska. Je suis comptable en management accrédité et, après neuf années de retraite au Mexique, je suis revenu au monde du travail en octobre 2009 comme agent de la comptabilité pour l'ACP.

Ma femme d'origine mexicaine, Ana Maria, a vu la neige pour la première fois et connu l'hiver canadien. Elle adore le Canada et est fière de dire que le Canada est son nouveau chez-soi. J'aime mon travail à l'ACP et j'ai hâte de rencontrer un plus grand nombre de ses membres.

Willie Ducharme

Annin. J'aimerais me présenter en disant d'abord que je suis autochtone. Je demeure à Winnipeg depuis 38 ans. Je suis marié et j'ai un fils et une fille.

Avant de me joindre à l'ACP, j'avais pris ma retraite après 30 années de travail comme policier. J'ai également été employé en tant que consultant autochtone pour le service des Ressources humaines de la Régie des alcools du Manitoba. J'ai établi un programme de stages pour les étudiants ayant terminé leurs études secondaires, et j'ai offert une session de sensibilisation aux réalités autochtones à tous les employés. L'ACP a retenu mes services pour examiner les besoins des Autochtones en transition d'une communauté rurale à la ville (Winnipeg). Je crois que les nombreuses compétences que j'ai acquises au fil des années m'aideront à améliorer les services offerts aux membres de l'ACP. J'ai hâte de vous rencontrer et de travailler avec vous. *Meegwetch.*